

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2011

Présents : Mr Dovergne : Maire, Mme Hanosset M : Adjointe,
Mmes Berthe M, Lavallard O
Mr Pommier A, Delecroix S, Lapère E, Mazurier T.

Absents excusés: Mme Bourgois A et Mr Lemarié S.

Secrétaire de séance : Mme Hanosset Maryline.

Délib n° 01-200111 - CHEMIN DE CAYEUX :

Le Maire rend compte de sa rencontre avec le cabinet Wacquet.

A l'occasion du ramassage des silos des betteraves situés sur la voirie communale n° 10 dite « chemin de Cayeux » en décembre 2009, cette voirie a été complètement dégradée et de fait est restée fermée à toute circulation. Cette route appartient et est entretenue par la commune (NB : sur le territoire de la CCALM, la voirie Fresnoy en Chaussée – Mézières en Santerre a été également victime de dégâts comparables).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Mandate le cabinet Wacquet et associés (98 rue de Paris à Amiens) pour défendre les intérêts de la Commune de Démuin dans cette affaire : mener une procédure de référé-expertise devant le Tribunal de Grande Instance et toutes procédures subséquentes;
- Décide que cette action sera conjointe à l'action de la CCALM;
- Autorise le Maire à signer les documents en rapport avec cette décision.

ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

A. Dovergne

M. Hanosset

M. Berthe

T. Mazurier

O. Lavallard

S. Lemarié

A. Pommier

E. Lapère